

# COMUNE DI BENE LARIO

## Provincia di Como

### Lettre aux turiste

Cher Hote,

a partir du Avril 2022 sur la commune de Bene Lario sera inclus la taxe de séjour, prévue par le décret législatif no. 23/2011 concernant le fédéralisme municipal.

Bene Lario est une commune qui a toujours su préservé et valorisé sont son patrimoine environnemental et culturel qui sont ses point forts.

Nous Vous demandons de payer la taxe de séjour afin de nous permettre d'affronter les engagements financiers nécessaires pour assurer la qualité de vie que nous cherchons à offrir à ceux qui choisissent de passer quelques jours de vacances chez nous.

Heureux de Vous accueillir, quand vous le souhaitez, nous Vous remercions de votre venue, ainsi que de votre contribution à la sauvegarde de notre territoire qui nous permet de améliorer notre offre touristique.

Nous Vous souhaitons un bon séjour.

Cordialement

Le Conseil municipale